



## LA COURSE CONTRE LA FAIM

publié le 07/07/2022

Le collège René Caillié et ses élèves de Sixième, les écoliers des écoles Paul Bert et Pasteur se sont mobiliser pour soutenir Action contre la Faim, le 20 mai 2022.

Le 20 mai 2022, plus de 280 000 jeunes dont 300 élèves du collège et des écoles proches étaient sur la ligne de départ à l'occasion de la 25e édition de la Course contre la Faim. Cet événement permet à Action contre la Faim de sensibiliser et mobiliser chaque année des milliers de jeunes contre un fléau qui tue encore chaque année des centaines de milliers d'enfants : la sous-nutrition aiguë sévère.

l'ensemble des sixièmes du collège René Caillié ont récolté 5200 euros au profit d'Action contre la faim pour cette édition 2022.

Bravo à eux pour leur engagement dans cette action solidaire, citoyenne et sportive et merci aux parrains/donateurs.



La Course : un projet sportif et pédagogique

Pour cette journée sportive, citoyenne et solidaire, les élèves devaient parcourir le plus de tours possibles.

Parrainé.e.s par leurs parents, voisin.e.s, ami.e.s ou professeurs qui leur promettent une petite somme d'argent pour chaque tour parcouru, les élèves apportent concrètement leur aide aux populations qui souffrent de la faim.

En amont de la Course, les classes participant au projet ont assistées à une séance de sensibilisation animée par un membre d'Action contre la Faim qui leur explique les causes de la faim, l'ampleur du problème et les solutions pouvant être apportées. Chaque année, un pays est mis en avant afin d'exposer la situation de manière plus concrète. En 2022, il s'agit de Madagascar, où l'association met en œuvre des programmes nutritionnels, d'accès à

l'eau et de sécurité alimentaire auprès des populations vulnérables.

Bravo aux jeunes engagés et merci aux parrains et encadrants

Les photos de la matinée [↗](#)



**Académie  
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.